MEDIAPART PANORAMIQUE

Les rues sont étroites, le linge flotte de maison en maison, des gamins, surtout des garçons, jouent dans la rue. Malgré le froid de cet hiver 1943, les habitants des quartiers de la rive nord du Vieux-Port de Marseille discutent sur le pas de leur porte. Les mots italiens, corses, grecs, provençaux se mélangent au français. Toute cette vie sera balayée le 24 janvier 1943.

Dès 6 heures du matin, 20 000 personnes sont évacuées de force. Les trois quarts d'entre elles rejoindront les camps militaires désaffectés de Fréjus (Var), 800 seront déportées : des juifs, des résistants, des militants ou plus vaguement des *« suspects »*. Une semaine plus tard, les quartiers de la Tourette, de Saint-Jean et de l'hôtel de ville seront dynamités par les Allemands.

Longtemps, les Marseillais croiseront du regard la balafre des décombres. Aujourd'hui encore, le Vieux-Port est asymétrique. D'un côté, des maisons héritées de l'arsenal des galères voulu par Louis XIV ; de l'autre, les immeubles élevés par Fernand Pouillon dans les années 1950. La tragédie, visible, s'est pourtant estompée de la mémoire des Marseillais et demeure méconnue à l'échelle nationale, malgré l'historiographie existante.

En 2019, deux hommes l'ont fait resurgir dans l'actualité. Avec sa démarche dégingandée, son large front et les cheveux qui tombent à la limite des épaules, Michel Ficetola s'anime quand il évoque le passé du quartier Saint-Jean. L'ancien professeur d'italien, qui a écrit plusieurs ouvrages sur le parler marseillais, est bien connu des archivistes et bibliothécaires de la ville. Il est toujours à même de faire part de ses dernières trouvailles, à propos de l'évacuation, à Pascal Luongo, avocat.

Les propos de Michel Ficetola résonnent aux oreilles du pénaliste. C'est à lui que son grand-père racontait son évacuation des quartiers du Vieux-Port, le tri à Fréjus ; à lui qu'il a donné, alors qu'il était étudiant en droit, une revue sur l'événement éditée par *Le Provençal.* Cet homme frêle est bien connu des palais de justice de la région. Son sérieux, appuyé par ses lunettes, ses recherches frénétiques sur son portable pour prouver ce qu'il avance, ne laisse pas place à la timidité. Sa voix est capable d'emplir les salles de la cour d'assises d'Aix-en-Provence et de tenir la dragée haute aux magistrats parisiens.

La rencontre entre les deux hommes scelle le projet. Porté par le sentiment que l'injustice n'a pas été réparée, que la mémoire de la ville est défaillante, pressé par le temps qui emporte survivants et coupables, Pascal Luongo a déposé plainte contre X pour crimes contre l'humanité le 17 janvier 2019, au nom de huit rescapés ou descendants de victimes, *« pour un temps non prescrit, en raison d'une atteinte volontaire à la vie, du transfert forcé de population, de la privation grave de liberté physique et des actes inhumains causant intentionnellement de grandes souffrances et des atteintes graves physiques et psychiques »*. Le 29 mai 2019, une enquête préliminaire a été ouverte par la vice-procureure au parquet de Paris, Aurélia Devos, cheffe du pôle spécialisé dans ce type de crimes imprescriptibles.

Les Marseillais se replongent alors dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, de la cruauté nazie, de la collaboration. Comme en écho à la tragédie de la rue d'Aubagne, où l'effondrement de deux immeubles a fait huit morts le 5 novembre 2018, ils revivent l'histoire urbanistique d'une

ville où les élites locales jetaient déjà, à l'époque, un regard dédaigneux sur les quartiers populaires.

Le 24 janvier 1943 et la démesure allemande

« Avec le temps, les choses s'enfouissent. C'est l'année dernière, quand j'ai pris connaissance de la plainte que tout est remonté. L'émotion enfouie qui n'a pas été soldée, c'est dramatique », raconte, la voix tremblante, Antoine Mignemi, 82 ans. Il avait seulement 5 ans lors de l'évacuation et se remémore encore *« le désarroi »* de ses parents.

Ce militant communiste moustachu, qui, en 2017, faisait flotter un drapeau rouge à sa fenêtre pour protester contre l'installation d'un local de l'Action française dans le 6e arrondissement, s'est associé à la plainte de Pascal Luongo. Il a fondé le collectif Saint-Jean *« pour que le travail de mémoire ne se limite pas à la recherche des responsabilités »*. Son histoire, celle d'un gamin qui doit quitter son foyer, aller s'entasser dans un wagon à bestiaux avec ses parents, dormir près d'une semaine sur une paillasse pourrie, il ne la racontait qu'à sa famille. Il n'y avait de toute façon pas grand monde pour l'écouter.

« La plupart des victimes n'avaient même pas envisagé la possibilité de saisir la justice et pris la mesure de la gravité des crimes », note Pascal Luongo pour expliquer pourquoi l'action en justice arrive si tardivement, 76 ans après les faits. *« Dans l'opinion publique, durant les années 1950, 1960, 1970, la Shoah n'est pas un thème. Il a fallu l'investissement des Klarsfeld ou du documentariste Claude Lanzmann, par exemple, pour que la population entrevoie la gravité du crime. Concernant le Vieux-Port, même les Marseillais ne savent aujourd'hui pas que ce sont les Allemands qui ont dynamité les quartiers, en accord avec le gouvernement français. »*

L'un des objectifs de la plainte est de *« faire aboutir dans la mémoire collective que la rafle du Vieux-Port est un crime contre l'humanité »*, soutient l'avocat. Pourtant, l'histoire a été, en partie, déjà racontée. Les historiens Gérard Guicheteau, Robert Mencherini ou l'Allemand Ahlrich Meyer, entre autres, sont revenus sur les événements dans leurs ouvrages. Le documentaire de Jean Dasque *Et le Vieux-Port fut condamné* l'a portée à l'écran dès 1973…



Maître Luongo devant l'autel du souvenir érigé dans la cour de l'église des Accoules. © J.-B.M.

Mais ce n'est pas suffisant. Dans les rues de la zone qui a été détruite, autour de l'hôtel de ville jusqu'au fort Saint-Jean à l'ouest et le quartier du Panier au nord, la mémoire fait défaut. Nombre d'habitants ignorent le passé de leur quartier. « *Il a été construit sur un terrain vague* », lâche Thierry, retraité. « *Ç'a été détruit lors de bombardements à la Libération* », tente Jean-Pierre, commerçant.

L'hypothèse des bombardements a d'ailleurs la préférence. Sur les dix autochtones interrogés ce jour-là par Mediapart, un seul avance une solution qui fait sens. Il s'agit de Jean, dit « Jeannot », qui, comme dans un film pagnolesque, discute à l'ombre avec ses collègues octogénaires, lunettes de soleil opaques sur le nez. « *Ici, c'étaient les Italiens qui habitaient. Ç'a été détruit par les Allemands parce qu'ils pensaient que des résistants s'y cachaient. Le quartier a été évacué. Certains propriétaires ont retrouvé un logement. Les autres se sont retrouvés sans rien. Il y avait des juifs parmi les évacués, peuchère…* »

Pourtant, les tragédies qui se sont déroulées dans les quartiers nord du Vieux-Port auraient dû marquer davantage les esprits. Le 22 janvier est lancée l'opération « Sultan », la plus grande rafle jamais organisée par l'État français sous l'occupation nazie, après celle du Vél d'Hiv. Au matin, des barrages policiers se dressent dans la ville. Les identités sont vérifiées. Environ 12 000 policiers français sont à la manœuvre. La rafle peut débuter. Elle se poursuit dans la nuit du 22 au 23 janvier.

Les juifs sont arrêtés systématiquement, ainsi que « *les repris de justice, les souteneurs, les clochards, les vagabonds, les gens sans aveu, toutes les personnes dépourvues de carte d'alimentation,* […] *les étrangers en situation irrégulière, les expulsés autorisés, toutes les personnes ne se livrant à aucun travail régulier depuis un mois* », détaille une instruction générale du 18 janvier 1943*. Près de 6 000 personnes sont détenues provisoirement. 1 642 personnes seront

envoyées à Compiègne puis à Drancy. Parmi elles, la moitié sont juives et périront au camp d'extermination de Sobibor (Pologne).

Lors de la nuit suivante, du 23 au 24 janvier, ce sont les quartiers de la rive nord du Vieux-Port qui sont visés. *« On a été réveillés en pleine nuit par des hommes en uniforme. Ils fouillaient. Ils demandaient si on avait des armes »*, se souvient Anselme Matelli, 87 ans. Son père a pris soin de rapidement cacher sa baïonnette avant l'opération. Au petit matin, le père de Josette Chobet-Lombardi est empêché de se rendre à son travail, chez l'écailler Baronne. Une voix d'un haut-parleur crie des ordres. Les habitants ont deux heures pour préparer quelques bagages et quitter les lieux.

Du haut de ses 10 ans, la petite Josette regarde son père *« préparer des affaires pour deux jours. Il a mis des vêtements, des savons, dans un panier à coquillage »*. 20 000 personnes sont alors obligées de quitter leur domicile. *« On a eu affaire aux Français, les Allemands gardaient les alentours, certains avaient des mitrailleuses. Ils avaient cerné le quartier. On était complètement isolés de Marseille »*, poursuit Anselme Matelli.

Après avoir été amenés à la gare d'Arenc par tramway, ils sont 15 000, selon le préfet régional de l'époque, à être entassés dans des wagons à bestiaux. Après un trajet de presque une journée, ils arrivent à Fréjus, où ils sont répartis entre des camps militaires (La Lèque, Caïs, Puget) vidés des tirailleurs « indigènes ». Femmes et enfants sont séparés des hommes. Dans les souvenirs d'Antoine Mignemi, la plupart des gens dorment sur de la paille *« sale, pas fraîche »*, les points d'eau sont trop rares, la nourriture manque. *« On mangeait ce que l'on avait apporté. »* Survient alors une difficile épreuve : le *« criblage »*, le tri. Pile, les camps de concentration deviendront un lointain souvenir. Face, le cauchemar deviendra réalité. Lucas Simos, 92 ans, raconte comment son père est tombé du mauvais côté et lui du bon.

Ils seront environ 800 à être transférés à Compiègne (Oise) puis déportés aux camps de Sachsenhausen et Buchenwald (Allemagne), d'Aurigny (île anglo-normande) ou de Mauthausen (Autriche). Le père de Lucas Simos parviendra à s'échapper. Un beau jour, il toquera à la porte de la rue Commandant Mages à Marseille, où, après l'épisode de Fréjus, Lucas, sa mère et sa sœur avaient trouvé refuge *« au milieu des rats et des araignées »*.

Roger Agresti, lui, n'a pas eu cette chance, malgré ses tentatives d'évasion du camp de Sachsenhausen. Il est décédé en 2005 mais ses deux fils conservent précieusement les écrits de leur père. Il y dépeint l'individu devenu un chiffre, la lutte pour se nourrir, l'espoir de conserver sa dignité, les tortures pour punir le fugitif, puis, comme si l'horreur ne pouvait plus s'arrêter, la marche de la mort. Cette marche forcée, à la chute du Reich, pour cacher l'horreur aux Alliés, oblige les déportés cadavériques à avancer au rythme des coups de fusils qui abattent traînards et fuyards. *«* [Un jour,] *le cheval qui tirait une carriole a été tué.* [...] [Q]*uand notre colonne d'affamés est arrivée à sa hauteur, elle se jette dessus comme une bande de piranhas. J'ai mordu moi aussi comme j'ai pu* [...]. *Comme les poissons voraces, nous avons nettoyé totalement le pauvre canasson »*, écrit Roger Agresti.

Après quelques jours passés au camp de Fréjus, une grande partie des évacués du Vieux-Port reviennent mais aucun ne retrouvera son domicile. Certains obtiendront un laissez-passer pour récupérer leurs affaires. C'est déjà trop tard. Du 1er au 17 février, 1 500 immeubles sur 14 hectares sont dynamités. Pour nombre d'évacués, il s'agit de tout recommencer à zéro. Les indemnisations,

modiques, arriveront au compte-gouttes, souvent après des bras de fer administratifs et politiques, et ne leur suffiront pas à remonter la pente. Seuls les propriétaires peuvent être relogés. Certaines familles paient un lourd tribut. L'arrière-grand-père d'Antoine de Gennaro fait partie des trois décès répertoriés à Fréjus. Son grand-père, qui s'était caché lors de l'évacuation, est amené au fort Barraux (Isère), où sont détenus les repris de justice, tandis que son père, à peine âgé de 17 ans, est déporté à Mauthausen. Il reviendra à Marseille à la Libération.

Qu'est-ce qui peut motiver un tel déchaînement ? Qui en est à l'origine ? *« Ce sont les nazis à l'initiative »*, répond Robert Mencherini. L'ordre vient directement du Führer Adolf Hitler. *« Ils prennent prétexte des attentats menés par les résistants du FTP-MOI à l'hôtel Splendide qui abrite des commissions allemandes. Il fait deux morts. Hitler est furieux. Mais des indices prouvent que l'opération était déjà dans les esprits. »* Le même jour, une maison close est aussi détruite par un autre groupe.

Dans l'esprit des nazis, Marseille est subversive, trop cosmopolite. La mauvaise réputation des quartiers situés au nord du Vieux-Port attise les fantasmes et en fait une cible. Le débarquement des alliés en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, fait envisager une offensive par les côtes méditerranéennes françaises. Il s'agit de ne pas se laisser attaquer dans le dos par un foyer de rébellion. Le 18 janvier 1943, Heinrich Himmler, le Reichsführer-SS, envoie un télégramme au responsable des SS et de la police en France, le général Karl Oberg, qui scelle la destinée des quartiers du Vieux-Port.

« Je souhaite pour l'épuration de Marseille une solution radicale et complète », écrit-il*. Il ordonne en premier lieu *« l'arrestation des grandes masses de criminels de Marseille et leur transport en camp de concentration, au mieux en Allemagne »*, puis *« le dynamitage radical du quartier de criminels ». « Seul le fait que nous devions y avoir le calme pour des raisons militaires me pousse à nettoyer cette porcherie. »*

Les nazis imaginent que sous le Vieux-Port se cachent des tunnels empruntés par les trafiquants et les résistants. Les autorités françaises auront du mal à les convaincre que cette ville cachée n'existe pas. La pègre marseillaise, elle, peut continuer tranquillement ses affaires. Le 22 janvier 1943, le célèbre parrain Paul Carbone, proche de Simon Sabiani, responsable du parti collaborationniste PPF (Parti populaire français), est protégé par des militaires allemands alors qu'un commissaire de police se présente à son domicile.

Après guerre, les fonctionnaires de Vichy, les élites locales tentent bien entendu de minimiser leurs rôles respectifs. Ils auraient répondu aux injonctions allemandes, seraient parvenus à obtenir des concessions… Robert Mencherini et Michel Ficetola s'accordent sur ce point : sans les Français, l'opération aurait été impossible.









Dans les rues des quartiers du Vieux-Port début 1943 : la vie quotidienne, la rafle, l'évacuation, la destruction. © Bundesarchiv / Wolfgang Vennemann

La France collabo, le plan Beaudouin et les Allemands

La destruction du Vieux-Port *« est le cheval de Troie de la plainte »*, estime le commandant et docteur Jean-François Nativité, historien au sein de la délégation du patrimoine de la gendarmerie

nationale, spécialiste de la gendarmerie sous l'Occupation. D'abord sceptique sur les objectifs de la plainte, il perçoit alors une piste qui captive son intérêt : *« La collusion d'intérêt entre la France et l'Allemagne. » « Maître Luongo fait les choses en connaissance de cause. S'il portait d'emblée la plainte sur ce point, il risquait la prescription. »*

Une photo bien connue résume la compromission française et symbolisera la collaboration. On y voit René Bousquet, secrétaire général à la police de Vichy, hilare, aux côtés du colonel Bernhard Griese, commandant du 10e régiment SS, de Marcel Lemoine, préfet régional de Marseille, du commandant Rolf Mühler du SIPO-SD (police de sécurité) et de Pierre Barraud, préfet délégué à la ville (depuis 1938 et l'incendie meurtrier des Nouvelles Galeries, Marseille est mise sous tutelle de l'État).



René Bousquet tout sourire au cours de cette réunion entre les autorités allemandes et françaises, le 23 janvier 1943, à l'hôtel de ville de Marseille. © Bundesarchiv / Wolfgang Vennemann

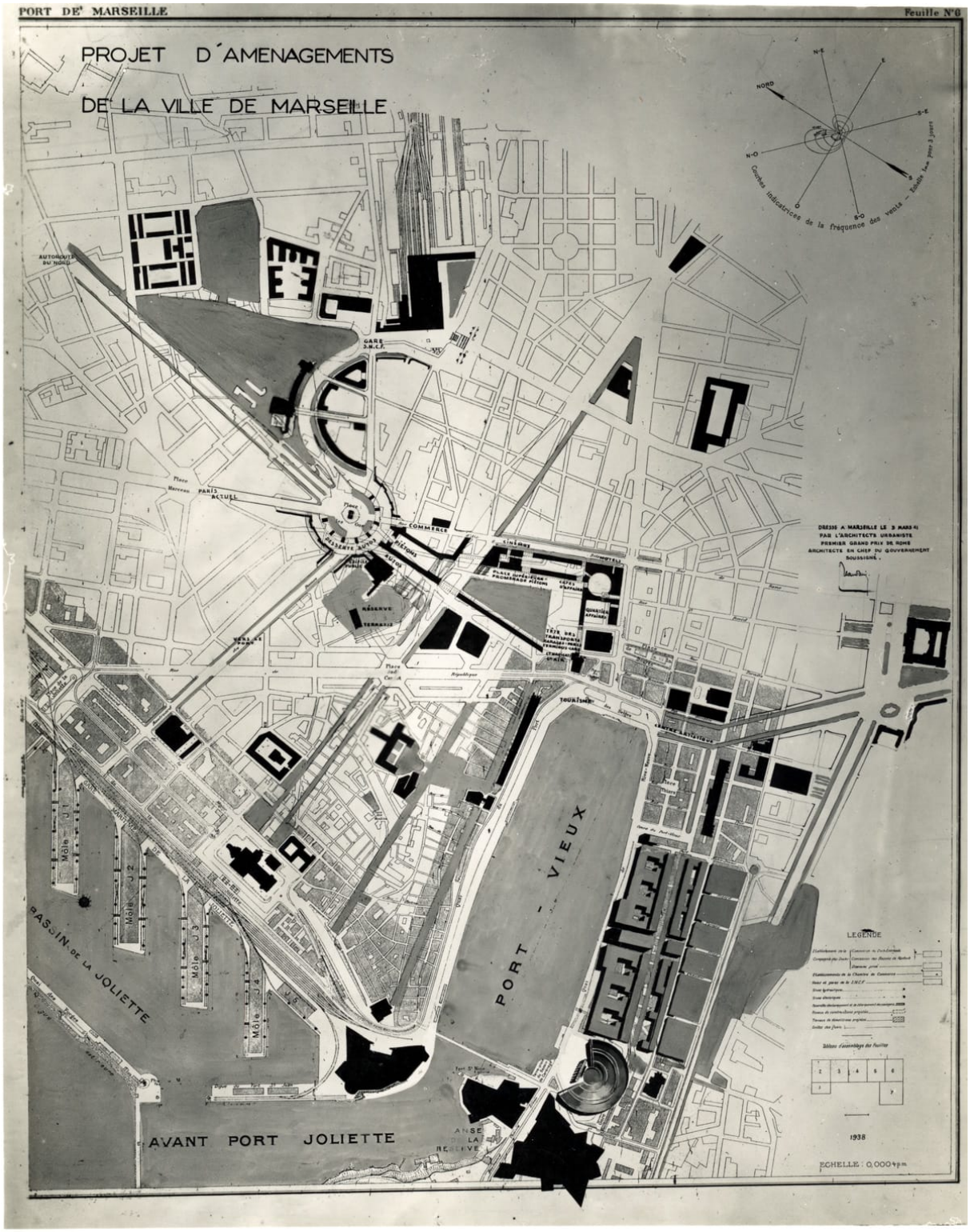
Cette concertation se déroule alors que les rafles ont débuté et que l'évacuation d'une partie du quartier du Vieux-Port est actée pour le lendemain. La France et l'Allemagne s'entendent sur la marche à suivre à la suite de deux réunions : le 13 janvier à la villa Ben Quillado, dans le quartier huppé du Roucas Blanc, et le lendemain à la préfecture.

Les discussions sont d'abord électriques mais, progressivement, l'entente prévaut. René Bousquet affirme le 14 juin 1945 aux policiers qui recueillent son procès-verbal* lors de l'enquête de l'affaire dite « du Vieux-Port » qu'il était prêt *« à examiner une action menée par la police française seule et sous réserve* [...] *que l'administration française recevrait le moyen de sauvegarder les intérêts qu'elle avait à protéger »*. Pour René Bousquet, l'important est de démontrer que la France de Vichy demeure souveraine. Aux Français, donc, de lancer les rafles sur Marseille et d'évacuer les habitants du Vieux-Port.

« C'est un pacte de compromission. Du donnant-donnant »

Dans son ouvrage *Résistance et occupation (1940-1944)*, Robert Mencherini explique que les Français agissent de la sorte pour que l'occupant ne soupçonne plus la ville d'abriter des individus suspects. Pris sur le front est, les Allemands ont de toute façon besoin de soutiens français. Dans son télégramme, Himmler soulignait que *« la police française et la garde mobile doivent y participer dans la plus large mesure. La porcherie de Marseille est une porcherie française »*. Aux Allemands revient la destruction. Il est entendu que des monuments ayant un intérêt patrimonial seront sauvegardés. Une idée chère à Pierre Barraud. *« C'est un pacte de compromission. Du donnant-donnant*, résume Michel Ficetola. *Les Français donnent les moyens humains, la logistique, les renseignements et leur permettent de mener les rafles. Les Allemands ont permis aux Français de dynamiter le quartier car il y avait le projet de le reconstruire. »*

Depuis le XIX^{e} siècle, époque d'Haussmann, les autorités imaginent de faire place nette dans les vieux quartiers. Avant même le dynamitage, Saint-Jean, La Tourette et les maisons autour de l'hôtel de ville sont condamnés. Au début des années 1940, un vaste plan d'urbanisme propose un nouveau visage à la ville : le plan Beaudouin. L'architecte Eugène Beaudouin (1898-1983) rejoint la ville encore située en zone libre durant la guerre. Prix de Rome en 1928, il jouit d'une solide réputation. Un plan général d'urbanisme lui est commandé en décembre 1940 et séduit Pierre Barraud, le préfet délégué à la ville.



Le « plan d'aménagement de la ville nord de Marseille » dressé par Eugène Beaudouin avant le dynamitage. © Archives municipales de Marseille

Le projet définitif est déposé le 31 janvier 1942. Il est conforme à l'idéologie de la *« révolution nationale »*. D'ailleurs, Eugène Beaudouin prend soin de mettre en exergue de son plan une citation du maréchal Pétain : *« Le redressement de la France est lié à celui de Marseille. »* Dans la France de Vichy, le port se doit d'être *« une capitale impériale »*.

Parce que c'est à Marseille qu'arriveront les produits importés, Eugène Beaudouin insiste sur les voies de communication de la gare au port, dans la ville, leurs liaisons avec les axes de

communication allant à Paris ou en Italie. « *Seule la volonté d'exprimer avec force leur dimension symbolique peut expliquer leur traitement monumental, leur arrivée au cœur même de Marseille sur le Vieux-Port* », analyse l'architecte retraité Jean-Lucien Bonillo dans son ouvrage *La reconstruction à Marseille 1940-1960*.


Paris-soir
LE NOUVEAU PLAN d'aménagement DE MARSEILLE a été présenté ce matin par M. Max Bonnafous préfet régional
COMBATS VIOLENTS entre Leningrad et Moscou
LES TROUPES JAPONAISES occupent Rabaul
EN CHAMPIONNAT DE FOOTBALL A L'HUVEAUNE
Marseille s'emploie à prendre sa revanche sur Nîmes
CANNES, chez lui essaie de se racheter aux dépens de SETE
MONTPELLIER, visiteur inquiétant pour TOULOUSE
NICE en voyage, non sans risque, à ALES
EN AVIGNON
Le QUINZE DE PROVENCE "se défend" contre la brillante SELECTION DU LITTORAL
Ce matin à Mazargues, un cross le Monégasque MACCARIO vainqueur aisé du challenge Ginoux
LA QUINZAINE IMPÉRIALE DU SECOURS NATIONAL
Les obsèques solennelles

Paris-Soir fait sa une du 26 janvier 1942 sur les aménagements urbains à Marseille. © Archives municipales de Marseille, 478W374

Le 26 janvier 1942, *Paris-Soir* met à sa une « *le nouveau plan d'aménagement de Marseille* » et, concernant la rive nord du Vieux-Port, indique que « *des groupes d'immeubles vont disparaître, seul l'hôtel de ville, chef-d'œuvre d'architecture, s'avancera sur l'alignement des maisons conservées pour leur caractère* [...] ».

Le centre-ville ne trouve aucunement grâce aux yeux de l'architecte. « *Les plus sordides quartiers de l'Orient méditerranéen ne sont pas plus attristants et repoussants... Débarrasser la ville de cette honte est un des objectifs principaux du présent projet et le premier à réaliser* », écrit-il en introduction.

Insultants pour les habitants, de tels propos n'ont pas de quoi choquer les élites. Le Vieux-Port est conspué. Comme pour les nazis, ces quartiers concentreraient tous les maux. Pour la France de Vichy, le manque d'hygiène y serait criant, la délinquance y pullulerait, les multiples cultures qui s'y côtoient feraient tache. Michel Ficetola surnomme le quartier Saint-Jean « *la petite Naples* ». La liste d'une partie des déportés montre que nombre de Grecs, de Turcs et d'Arméniens sont aussi présents. Le regard de la France de Vichy sur les quartiers populaires est comparable à celui des occupants.

« Sur la colline des Accoules, entre l'hôtel de ville et la Major, gîte une Suburre obscène, un des cloaques les plus impurs où s'amasse l'écume de la Méditerranée [...]. *Le mieux qu'on puisse faire est de chercher dans cette sentine les quelques éléments qui méritent d'être conservés, d'organiser le sauvetage et de traiter cette partie de Marseille en musée »*, écrit dans la *Revue municipale* de novembre 1942 l'historien et académicien Louis Gillet (1876–1943) pour mieux vendre le plan Beaudouin.

« On nous a traités de tous les noms. On était la pègre. On nous considérait comme des pestiférés »

La plainte de Pascal Luongo souligne, à dessein, pour faciliter l'acceptation du crime contre l'humanité, l'existence d'une *« population civile, ciblée pour son lieu d'habitation et ses origines »*. Antoinette Castagno, 86 ans, ne cille pas quand elle raconte son évacuation, sa voix chevrote de colère quand elle évoque le regard porté sur son quartier : *« On nous a traités de tous les noms. On était la pègre. On nous considérait comme des pestiférés* [...]. *À la rue Paradis* [une rue qui s'étire entre les 1er, 6e et 8e arrondissements, et où sont présents quelques consulats – ndlr]*, ils devaient se réjouir de ce qu'il nous arrivait. »* Michel Ficetola affirme qu'au *« crime antisémite »* des 22 et 23 janvier 1943 a succédé un *« crime xénophobe »* le 24. *« Il y a la volonté d'éliminer une population pauvre et immigrée. »*

Un projet que le dynamitage pourrait rendre possible. Pour l'architecte Jean-Lucien Bonillo, c'est une certitude : *« L'opération de destruction est menée comme une opération d'urbanisme, comme les opérations de "rénovations lourdes" dans les années 1960. »* Les limites du secteur sont clairement définies, quelques monuments remarquables sont préservés, comme l'hôtel de ville, la Maison diamantée ou encore des façades d'immeubles, sur le quai, qui seront détruits plus tard après avoir été ébranlés par la cheddite (des explosifs). La destruction respecte en partie le descriptif paru dans *Paris-Soir*, et pour cause : c'est entre autres Eugène Beaudouin qui est chargé de remettre un travail d'analyse patrimoniale aux Allemands pour sauvegarder ce qui peut encore l'être. *« Ils vont assez bien respecter ce plan. C'est assez complexe car il y a des éléments d'architecture, de décor, des reliefs, qu'il faut enlever, qu'il faut stocker… »*, souligne Jean-Lucien Bonillo.

Les indices s'accumulent et ont de quoi donner de la force à l'hypothèse du *« donnant-donnant »* de Michel Ficetola. L'épais dossier d'instruction de l'affaire dite du Vieux-Port, lancée après guerre, s'attarde longuement sur les potentiels intérêts que pouvaient trouver les acteurs économiques ou politiques dans l'opération. On y découvre qu'Eugène Beaudouin sait placer ses pions. Le 25 février 1942, il achète l'hôtel particulier de l'échevin Franciscou, rue de la Loge, en plein milieu des quartiers à reconstruire. Dans la liste des monuments à sauvegarder remis aux Allemands, il prendra soin de noter sa propriété. *« Beaudouin était dans un conflit d'intérêts patent »*, confirme Pascal Luongo.

Autre élément troublant, la création d'une *« régie foncière et immobilière de la ville de Marseille »*, le 25 janvier 1943, soit le lendemain de la destruction. Cette société a pour mission de mener *« les opérations immobilières municipales pour le compte de la ville de Marseille »*. On note la réactivité : les promoteurs suivaient de près les péripéties. Parmi les administrateurs de la régie, on retrouve la Caisse d'épargne et de prévoyance des Bouches-du-Rhône, la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Société technique et financière pour la reconstruction urbaine, rurale et industrielle, le Crédit lyonnais, la Société de gestion de la ville de Marseille… Pierre Barraud se défend en avançant le

malheureux hasard du calendrier. Depuis fin mai 1941, la ville recherchait un opérateur capable de recouvrir un large champ de compétences, dont les expropriations. Cela prouve cependant que les objectifs nazis collent parfaitement aux projets de l'administration municipale de la *« révolution nationale »*.

Le 11 mars 1946, la cour de justice de Marseille rend sa décision de classement sans suite. La cour se dessaisit de la procédure concernant René Bousquet et Antoine Lemoine, le préfet régional ; elle absout Léon Chabannes, le directeur des services techniques de la ville, et Pierre Barraud, *« qui a toujours eu des sentiments anti-allemands »*. Les deux hommes ne sont pas non plus inquiétés par la création de la société. Ses dirigeants *« n'avaient pas directement ou indirectement une influence soit auprès des Allemands, soit auprès des autorités françaises provoquant* [...] *les opérations qui pouvaient leur procurer un champ d'activité extrêmement intéressant »*.

Les analyses et les décisions de justice sont produites avec le regard des hommes au lendemain de la Libération. Le sens du mot *« collaboration »* a évolué. En 1946, c'est la *« collaboration »* dans les combats qui est principalement dans les esprits, comme le rappelle Robert Mencherini.

Cette responsabilité de l'État français a de quoi intéresser Pascal Luongo. Il l'étudie, imbrique les pièces du puzzle qui nourriront son plan B.

Une plainte qui souffle déjà sur les cendres de la mémoire

Le passé des quartiers nord du Vieux-Port a de quoi embarrasser les mairies successives. Michel Ficetola et, comme lui, les plaignants leur reprochent d'avoir mis l'histoire du 24 janvier sous le tapis. Plaques, mémoriaux, commémorations... : les célébrations officielles des conséquences de l'opération Sultan existent bel et bien. Mais c'est la date du 23 janvier qui est retenue, celle des rafles où les juifs sont systématiquement arrêtés.

Pour l'ancien évacué Antoine Mignemi, cette mémoire passe à côté de la sienne : *« J'y vais toutes les années à cette commémoration, le dernier dimanche du mois de janvier, mais je ne m'y retrouve pas. Elle se fait pour l'ensemble des rafles et des victimes, et pourtant, on ne parle pas du 24 janvier. On ne situe pas l'évacuation et le dynamitage du quartier. Pourquoi on a été des oubliés ? Je me pose toujours la question... »*

Renée Lopez-Thery, présidente de l'association Les Amis pour la mémoire de la déportation des Bouches-du-Rhône, en convient : lors de cette commémoration, l'accent est peu mis sur l'évacuation puis la déportation des habitants des quartiers de la rive nord du Vieux-Port parce que, selon elle, les organisations qui les représentent ne se déplaceraient pas, parce que les journalistes ne portent pas leurs articles sur ce point-là. *« Mais un rééquilibrage est en train d'être fait ces derniers temps »*, assure-t-elle.

La date du 24 janvier passe entre les mailles mémorielles. Dès les premiers conseils municipaux organisés à la Libération, la question de l'évacuation et de la destruction des quartiers de la rive nord du Vieux-Port agite les débats. Mais ce sont deux points précis qui intéressent les élus : la reconstruction et les indemnisations, sujets portés par le Groupement des évacués des quartiers

du Vieux-Port de Marseille, qui s'est créé peu de temps après l'expulsion. Il faut attendre 1973, sous l'indéboulonnable Gaston Defferre (1953–1986), pour que soit inaugurée une place du 23-Janvier-1943, un hommage aux victimes de la guerre mis en valeur par la sculpture d'un corps squelettique gisant. Il deviendra le Mémorial de la déportation de Marseille. Des plaques reviennent sur le prix payé par les résistants, une autre évoque *« la tragique évacuation du quartier du Vieux-Port »*. Michel Ficetola critique le fait que ni la date du 24, ni la destruction n'y soient mentionnées.

La mémoire du génocide juif intervient encore plus tard. Il faut attendre un ouvrage de Serge Klarsfeld* pour que 782 juifs raflés soient clairement identifiés. Le président de l'association Les fils et filles des déportés juifs de France préfère pointer du doigt les responsabilités nazies plutôt que les responsabilités françaises : *« On aurait pu s'épargner tout cela s'il n'y avait pas eu la volonté d'Himmler »*, dit-il. Il est plus que sceptique concernant la plainte déposée par Pascal Luongo : *« Ils veulent attirer l'attention sur ce qui s'est passé, ce n'est pas négatif, mais ça ne va pas déboucher »*, juge-t-il.

Le maire PS Robert Vigouroux (1986–1995) inaugurera, lui, le Mémorial des camps de la mort lors de la dernière année de son mandat. La destruction et l'évacuation du Vieux-Port ne sont pas le sujet.

Aujourd'hui encore, les anciens politiques locaux ont du mal à voir l'intérêt de revenir sur l'événement. *« On est dans une période où pour exister il faut être une victime. Mon grand-père a été évacué. Je ne me plains pas »*, s'énerve Philippe Sanmarco, secrétaire général de la ville de Marseille de 1978 à 1981. Puis, concernant Gaston Defferre : *« C'était son secteur et sa circonscription, il aurait quand même eu du mal à oublier. »*

De son côté, Christian Poitevin, ancien adjoint à la culture pendant la mandature de Robert Vigouroux, estime que la plainte pour crimes contre l'humanité est une évidence mais, concernant les efforts de Vigouroux en la matière, il préfère éluder. Sous la mandature du maire de droite Jean-Claude Gaudin, le silence s'est ébréché tardivement et à la suite du bras de fer engagé par Michel Ficetola, Pascal Luongo ou le collectif Saint-Jean.

Dernière polémique révélatrice en date : l'inauguration du Mémorial des déportations, le 19 décembre 2019. Après sept années de travaux et 467 000 euros dépensés par la ville pour la rénovation de ce blockhaus de 1942 qui abritait le Mémorial des camps de la mort, son ouverture aurait pu marquer les esprits et laisser une trace de la Gaudinie finissante. Il n'en fut rien. Les presses locale et nationale tendent le micro à ceux qui estiment avoir été oubliés : les évacués des quartiers de la rive nord du Vieux-Port.





Dès son inauguration le 19 décembre 2019, le Mémorial des déportations a fait polémique. Les évacués du quartier Saint-Jean se sentent oubliés. © J.-B.M.

Josette Lombardi raconte son histoire, celle de son père Marius, décédé au camp de Sachsenhausen après, selon elle, avoir été « *vendu* » par un voisin, car il refusait de dénoncer des juifs. Lors de l'inauguration, son nom n'apparaît pas parmi la liste des 4 000 noms de déportés.

Sur les dix-neuf panneaux qui détaillent des parcours individuels, un seul revient sur *« les déportés des quartiers nord du Vieux-Port »*.

Pascal Luongo ne comprend pas que les conservateurs n'aient pas profité de ce mémorial situé au pied de la zone détruite pour revenir sur la tragédie. *« Lorsque un mémorial est "des" déportations, il est légitime de penser que c'est un lieu propice pour raconter cette histoire. »* L'avocat alerte dès le 19 novembre par courrier le maire Jean-Claude Gaudin et le directeur du Musée d'histoire de Marseille, Fabrice Denise : *« Le transfert forcé de 12 000 personnes* manu militari*, par des policiers français et des soldats allemands* [...] *jusqu'au camp militaire de Fréjus, me semble entrer dans la catégorie des déportations,* a fortiori *dans son acception au pluriel. »*

Entre le mémorial et les plaignants se joue une bataille de définitions. *« Il n'y a pas de mauvaises intentions »*, assure timidement Anne-Marie d'Estiennes d'Orves, adjointe à la culture de l'ancienne municipalité Gaudin. *« La définition du mot déportation ne concerne pas les camps d'internement »*, poursuit-elle, tout en cherchant Fabrice Denise du regard. La responsable du Mémorial, Laurence Garson, complète : *« C'est le transfert forcé, et Monsieur Ficetola a raison d'insister sur ce point, vers un camp de concentration ou un centre de mise à mort du territoire du Reich. Que je sache, la France n'était pas un territoire du Reich. »*

Les évacués vers Fréjus ne seraient donc pas concernés. Sont pris en compte les 800 déportés envoyés dans les camps depuis la ville du Var. Sur le mur des noms, dans le Mémorial, seuls figurent ceux de 200 personnes venues de la rive nord du Vieux-Port. Les historiens et associations de déportés ne parviennent pas à remettre la main sur la liste élaborée par les Allemands lors du *« criblage »* à Fréjus. L'absence de communauté organisée autour de ces habitants disparates et dispersés n'a pas, non plus, favorisé les recherches. Le nom de Marius Lombardi a finalement été ajouté sur la liste des noms, amenée à s'enrichir. Fabrice Denise, qui se défend d'être *« un censeur »*, réfléchit aux moyens de faire revivre l'histoire des quartiers.

Le processus judiciaire engagé par Pascal Luongo agit comme une pression mémorielle sur la ville. La légitimité de crimes contre l'humanité attire les médias, l'attention. Les élus se plient de meilleure grâce aux prétentions de Michel Ficetola et de l'avocat Pascal Luongo. Le 10 septembre 2019, Jean-Claude Gaudin a finalement reconnu que *« le terme de crime contre l'humanité est tout à fait légitime »*. Quatre victimes survivantes se sont vu remettre la médaille d'honneur de la ville.

Pour le moment, il est trop tôt pour connaître les ambitions du Printemps marseillais, ce rassemblement de gauche qui s'est emparé le 4 juillet de la cité phocéenne, concernant cette mémoire. Pour le 5e adjoint à la culture, Jean-Marc Coppola (PCF), la mairie pourrait, *« pourquoi pas »*, répondre aux attentes des survivants et descendants. *« Mais il faut étudier le dossier et ce n'est pas la préoccupation du moment. L'urgence, pour l'équipe, est de monter une mairie qui fonctionne. »*

Progressivement, la plainte fédère de nouveaux plaignants. Ils étaient huit, dont quatre survivants, lors du dépôt. Quatre autres sont venus s'y ajouter depuis. *« Si je suis parvenu à faire inscrire mon père, c'est parce que Luongo a ressorti toute l'affaire »*, témoigne Josette Lombardi.





Situé à proximité de la zone détruite, l'emblématique quartier du Panier, qui sert de décor à la série télévisée à succès *Plus belle la vie*, ressemble à ce qu'auraient pu être aujourd'hui les rues qui bordent le Vieux-Port. © J.-B.M.

Si la lutte mémorielle porte ses fruits, le combat judiciaire semble, lui, plus ardu. Les gendarmes de l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre (OCLCH) doutent de pouvoir trouver des coupables, voire des complices. Le colonel Éric

Emeraux, chef de l'office en partance pour la retraite quand nous l'avons rencontré mi-juin, calcule : *« Quelqu'un qui aurait 20 ans à l'époque et serait donc un simple exécutant en aurait 97 aujourd'hui. » « La particularité de ce dossier est que tous les grands chefs ont déjà été jugés ou sont morts. Là, nous faisons plus un travail de mémoire »*, ajoute l'enquêtrice Véronique Sadys.

Au vingt-quatrième étage du tribunal de Paris, la vice-procureure Aurélia Devos se veut plus rassurante. Elle cite l'exemple de John Demjanjuk, gardien ukrainien du camp d'extermination de Sobibor, condamné à cinq ans de prison pour participation au meurtre de 27 900 juifs. Le plan Beaudouin et les potentiels intérêts français à la destruction semblent peu retenir, pour l'instant, l'attention de la magistrate.

L'OCLCH, qui a pour devise *« le temps passe, la justice demeure »* (*« Hora fugit, stat jus »*), a auditionné *« onze personnes »* en septembre 2019, rappelle Véronique Sadys depuis la caserne de l'avenue de Toulon : des anciens habitants des quartiers de la rive nord du Vieux-Port, des descendants, des plaignants ou non. L'office compte prochainement reprendre les auditions. Les enquêteurs peuvent s'appuyer sur le travail d'archive de l'historien Jean-François Nativité.
Ils peuvent aussi compter sur leurs homologues allemands, notamment pour retrouver la liste des noms des militaires et SS potentiellement impliqués. Un travail de fourmi qui demande du temps et des moyens. Vingt-deux personnes travaillent actuellement à l'OCLCH. Elles sont trente depuis le 1er août. Et elles croulent sous 150 dossiers à traiter.

L'avocat pénaliste ne s'avoue pas pour autant vaincu. Il imagine un recours *« en responsabilité de l'État »* : *« Ce serait intéressant, cela permettrait à l'État de plaider coupable »*, explique t-il. Dans une ville où la responsabilité de la mairie est pointée du doigt dans la tragédie de la rue d'Aubagne, où nombre de Marseillais souffrent de l'habitat indigne, alors que des élus locaux louent des appartements insalubres aux plus modestes, un procès sur l'évacuation et la destruction du Vieux-Port résonnerait clairement dans l'actualité.

Récit : Jean-Baptiste Mouttet
Photographies et documents : Jean-Baptiste Mouttet, Bundesarchiv, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Archives municipales de Marseille, Massaliotte Culture, Collection D. Pierre
Image de couverture : La famille Matelli quitte leur foyer du quartier Saint-Jean, le 24 janvier 1943 au matin. © Archives militaires du fort d'Ivry

Tous les commentaires



Fausses infos, rumeurs, fantasmes… un halo de mystère entoure la destruction des quartiers de la rive nord du Vieux-Port et mérite que les journalistes s'y penchent. La plainte pour crimes contre l'humanité a été l'élément déclencheur. Pour mener à bien

l'enquête, il a fallu suivre le sillon creusé par des passionnés, comme Michel Ficetola, et des historiens, fouiller les archives départementales et municipales. Mediapart s'est entretenu avec sept évacués et déportés ainsi que deux familles de descendants. Un grand merci à Benoît Gilles, rédacteur en chef du site Marsactu, pour sa curiosité, ses conseils et discussions matinales…